une de AVESSAC

Commune de CONQUEREUIL

Département de la Loire-Atlantique
Commune de
Guéméné Penfao

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique (6c)

Dossier d'approbation

Ce plan tient compte de :
- la loi du 12 juillet 2010 - 10 Septembre 2010
- la loi Alur

LOTIS	Septembre 2013			E-Ferillo - Layer
	Parcelle	Voirie		
Secteurs (+L)	41.12.1998	31.05.2006		30.12.2007
Modification n°1				30.12.2007
Modification n°2				30.12.2008
Modification n°3				30.12.2009
Modification n°4	30.12.2009		20.06.2012	30.06.2013

Paysages de l'Ouest
Agence de Chalonnes
2 rue du Château de l'Orbrière
49190 Rochefort-sur-Loire
Tél. 02 40 83 68 79 - Fax. 02 40 78 51 41
E-mail : pl.chalonnes@wanadoo.fr

Topo Ouest
Géomètre-Expert
Rue Maurice de Vlaminck
44390 Nort-sur-Erdre
Téléphone : 02 40 72 60 60

LEGENDE ZONAGE

Uh Secteur urbain centre bourg ou villages
Uab Secteur urbain centre bourg ou villages en zone inondable
Uhi Secteur urbain extension pavillonnaire
Uhi Secteur urbain extension pavillonnaire en zone inondable
Uai Secteur urbain à vocation économique
Uaa Secteur urbain à vocation économique
Uac Secteur urbain à vocation économique et de commerce
Uec Secteur de carrière
Ul Secteur urbain d'équipements publics et d'intérêt collectif
Uli Secteur urbain d'équipements publics et d'intérêt collectif en zone inondable
Uhz Secteur urbain ouvert à vocation future d'habitat
1AUz Secteur urbain fermé à vocation future d'habitat
1AUa Secteur urbain future économique
2AUf Secteur urbain fermé à vocation ferroviaire futur
A Secteur à vocation agricole
An Secteur à vocation agricole inconstructible
Ah Secteur urbanisable en zone agricole
Ahi Secteur urbanisable en zone agricole en zone inondable
Ah1 Secteur urbanisable en zone agricole avec possibilités de constructions neuves en dent creuse
Ah1i Secteur urbanisable en zone agricole avec possibilités de constructions neuves en dent creuse en zone inondable
N Secteur naturel
Nf Secteur forestier
Nhi Secteur urbanisable en zone naturelle
Nhi Secteur urbanisable en zone naturelle en zone inondable
Nh1 Secteur urbanisable en zone naturelle avec possibilités de constructions neuves en dent creuse
Nh1i Secteur urbanisable en zone naturelle avec possibilités de constructions neuves en dent creuse en zone inondable
Ni Secteur naturel inondable
Nl Secteur naturel à vocation de loisirs
Nli Secteur naturel à vocation de loisirs en zone inondable

Zones de préemption des espaces naturels sensibles
Emplacements réservés
Refges de sonur
Sites Archéologiques ponctuel
Sites Archéologiques surfaciques
Espaces boisés classés soumis à l'article L130-1 du code de l'urbanisme
Zones soumises au L351-1 du code de l'urbanisme
Haies
Zones humides
Zonifère de grandes ressources en ventes inscrite au PDERS
Emplacements réservés
Limite communale
Réserve autorisée pendant l'élaboration du PLU

Liste des emplacements réservés

Emplacements réservés	Bénéficiaire	Surface/m2
1 - Création voie d'accès	Commune	400m²
2 - Création voie d'accès	Commune	400m²
3 - Création voie d'accès	Commune	400m²
4 - Aménagement de carrefour	Commune	80m²